

MAIRIE DE MANTEYER

SÉANCE DU 18 FEVRIER 2025

DE-024-2025

Nombre de membres
afférents au CM : 10
Nombre de membres en
exercice 10
Nombre de membres
présents 06
Nombre de membres qui
ont pris part à la délib 09
Date de la convocation
14/02/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-huit février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Manteyer, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel PONS, Maire.

Présents : PONS Michel, IMBERT Joëlle, BETEILLE Nelly, CELCE Chantal, PAUCHON Robert, LORIDON Pablito,

Absents non excusés : FLEURY Simon

Absent excusé représenté : LE MAGADURE Antoine (pouvoir à Nelly BETEILLE)
LEVY Claude (pouvoir à Pablito LORIDON)
BUMAT Vincent (pouvoir à Joëlle IMBERT)

Mme Nelly BETEILLE a été nommée secrétaire.

Objet : Désignation des représentants à la commission services aux habitants de la CCBD.

En tant que commune membre de la Communautés des Communes du Buech Dévoluy, la commune de Manteyer doit désigner des représentants à la commission services aux habitants.

Après en avoir délibéré le conseil municipal a désigné comme représentants à la commission services aux habitants :

Désigne au scrutin à main levée :

Mme Chantal CELCE comme représentante titulaire

A voté contre : 0

Abstention : 0

Ont voté pour : 9

Mme Joëlle IMBERT comme représentante suppléante

A voté contre : 0

Abstention : 0

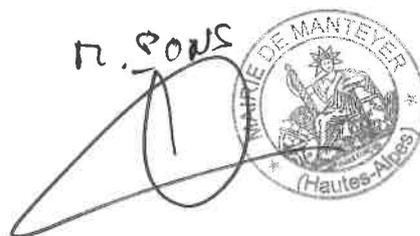
Ont voté pour : 9

Pour extrait conforme

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdits.

Le Maire

M. PONS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500757-20250218-24-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/02/2025